



**Syn Studio**

ART SCHOOL  
CESTAR COLLÈGE 

## **Cestar Collège - Syn Studio : Politiques scolaires**

### **1. Informations sur l'inscription**

- a) Les places dans nos cours sont attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Pour réserver sa place, l'étudiant doit payer la totalité des frais d'inscription. L'étudiant sera officiellement inscrit une fois le paiement reçu. Aucun plan de paiement n'est proposé pour les cours individuels.
- b) Les paiements peuvent être effectués soit par carte de crédit ou carte de débit Visa directement sur notre site web, soit par demande de paiement PayPal. Dans ce dernier cas, l'étudiant ou le bénéficiaire doit envoyer un courriel demandant une demande de paiement PayPal à [info@synstudio.ca](mailto:info@synstudio.ca).
- c) La taille maximale des classes varie selon les préférences de l'instructeur et peut aller jusqu'à 20 places.
- d) L'âge minimum requis pour participer à nos cours est de 14 ans. Il convient toutefois de noter que chaque cours est classé par niveau et comporte des conditions préalables spécifiques. Les étudiants doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour chaque cours avant de s'inscrire ou consulter notre équipe à l'adresse [info@synstudio.ca](mailto:info@synstudio.ca) pour obtenir des conseils sur les cours qui leur conviennent le mieux.

### **2. Changements ou annulations de cours**

- a) Cestar Collège - Syn Studio se réserve le droit de reporter un cours ou un atelier d'une semaine ou deux, d'annuler un cours, de limiter le nombre de participants ou de remplacer des instructeurs si cela s'avère nécessaire.
- b) Si le cours ou l'atelier est annulé avant le début, vous serez intégralement remboursé.
- c) Si un cours doit être annulé après qu'il a commencé (par exemple, si un instructeur tombe malade et qu'un remplaçant adéquat n'est pas disponible), les étudiants seront remboursés au prorata du nombre de cours qui ont effectivement eu lieu.
- d) Cestar Collège - Syn Studio se réserve le droit d'annuler votre inscription si votre comportement est inapproprié. Les politiques de remboursement habituelles s'appliqueront. (Voir le code de conduite ci-dessous).

### **3. Politique de demande de remboursement**

- a) Tous les prix des cours comprennent un acompte non remboursable de 50 \$.
- b) Pour tous les ateliers et événements, il n'est pas possible de demander un remboursement **DANS LES 7 jours** suivant le début de l'atelier ou après.
- c) Les demandes de remboursement doivent être envoyées par courrier électronique à [info@synstudio.ca](mailto:info@synstudio.ca) et prendront effet à la date de réception.
- e) Les remboursements des cours individuels seront effectués selon les modalités suivantes :
- Un remboursement à 100 % (moins l'acompte non remboursable de 50 \$) sera effectué pour les cours annulés plus d'une semaine avant la date de début des cours.
  - Un remboursement de 80 % (moins l'acompte non remboursable de 50 \$) sera effectué pour les cours annulés **DANS LES 7 JOURS** précédant la date de début des cours.
  - Un remboursement de 50 % (moins l'acompte non remboursable de 50 \$) sera effectué pour les cours annulés à la date de début des cours **ET AVANT** la date du deuxième cours.
  - Aucun remboursement ne sera effectué pour les cours annulés à partir de la deuxième date de cours.
  - Veuillez prévoir un délai de 2 semaines pour le traitement des remboursements.
- f) Les remboursements des offres Class Bundles seront effectués selon les modalités suivantes :
- Un remboursement de 100 % (moins l'acompte non remboursable de 50 \$) sera effectué pour une session de l'offre Class Bundles qui est annulée plus d'une semaine avant la date de début de la session.
  - Un remboursement de 80 % (moins l'acompte non remboursable de 50 \$) sera effectué pour une session d'offre Class Bundles annulée **DANS LES 7 JOURS** précédant la date de début des cours et avant la fin de la première semaine de la session.
  - Le lundi de la deuxième semaine de la session, aucun remboursement ne sera effectué.
  - Veuillez prévoir un délai de 2 semaines pour le traitement des remboursements.

### **4. Politique de transfert**

- a) Tous les étudiants doivent envoyer par e-mail une demande de transfert à [info@synstudio.ca](mailto:info@synstudio.ca) pour passer d'un cours à un autre au cours de la même session.
- b) Des frais de 25 dollars sont appliqués pour tous les transferts (à condition que votre demande soit approuvée et qu'il y ait de la place dans la classe demandée) si la demande est faite dans la semaine précédant le début de la classe et avant la deuxième date de cours.

c) Toutes les demandes de transfert de cours doivent être envoyées avant la date du deuxième cours. Aucun transfert ne sera autorisé après la tenue du deuxième cours.

d) Si le coût du nouveau cours transféré est inférieur à celui du cours initial, la différence sera remboursée.

### **5. Transferts d'une session à l'autre de l'ensemble des classes :**

Si, en raison d'un changement de situation ou d'une urgence personnelle ou médicale, un étudiant en Class Bundle n'est plus en mesure de participer à une session, il doit envoyer une demande de transfert de la session par courrier électronique à [info@synstudio.ca](mailto:info@synstudio.ca) avant le début de la session qu'il souhaite quitter.

### **5. Absences**

En raison de la nature de ces cours, il n'est pas possible de reprendre les cours manqués à une date ultérieure. Comme nous ne pouvons pas rembourser les cours manqués, nous conseillons vivement aux étudiants de se rendre à chaque cours pour tirer le meilleur parti de chaque session.

Cela dit, comme les cours sont enregistrés en direct et que les enregistrements vidéo sont téléchargés environ 48 heures après le cours, les étudiants peuvent revoir les leçons précédentes ou participer même si leur fuseau horaire ou leur emploi du temps ne leur permet pas d'assister aux cours en direct. Les étudiants qui soumettent des questions et des devoirs sans assister aux cours en direct peuvent toujours recevoir une correspondance de leur(s) professeur(s).

### **6. Politique de substitution**

Cestar Collège - Syn Studio se réserve le droit de fournir des remplaçants qualifiés pour les instructeurs prévus en cas de changements professionnels ou personnels dans l'emploi du temps.

### **7. Politique des matériaux**

Cestar Collège - Syn Studio ne fournit pas de matériel d'art traditionnel, de matériel informatique ou de logiciels pour les cours. Ces listes de matériel mentionnent souvent des marques recommandées, mais les étudiants ne sont pas tenus d'acheter ces marques exactes si elles ne sont pas disponibles ou s'ils ont déjà du matériel similaire à leur disposition.

Certains cours traditionnels et spéciaux peuvent permettre aux étudiants de réaliser leurs travaux sous forme numérique (dans Photoshop ou dans d'autres programmes similaires) ; cette information sera indiquée sur la page web si cela est possible.

## **8. Code de conduite**

Les élèves doivent se comporter avec respect envers leurs camarades, les enseignants et le personnel dans tous les environnements et par tous les moyens de communication.

Cestar Collège - Syn Studio a le droit de refuser un service ; aucun harcèlement physique, verbal ou écrit ne sera toléré. Ceci inclut, mais n'est pas limité à, des menaces ou un langage grossier.

Notre [Code de conduite - Politique de prévention et de lutte contre la violence sexuelle](#) est également disponible sur notre site web.

---

Si vous avez des questions sur nos politiques, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [info@synstudio.ca](mailto:info@synstudio.ca) ou à appeler le 1-514-998-7625.